

RAPPORT SEMESTRIEL 2022



La Direction

Président :

Maurice Moulin

Directeurs Généraux Délégués :

Marie-Laure Teyssier

Patrice Teyssier

Sandrine Moulin

Directeur Administratif et Financier :

Jérôme Ferrand

S.A. au capital de 3 690 405,60 €

RCS Le Puy en Velay : 433 122 637

Code Bourse ISIN FR0011033083

Siège social :

ZA de Ville

43 220 Dunières

moulinvest.com



Attestation de responsabilité

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes consolidés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus au cours de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes auxquelles elles sont confrontées.

Fait à Dunières, le 3 juin 2022

Maurice Moulin
Président

I. Commentaires sur l'activité du 1^{er} semestre 2021-2022

Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe s'établit à 57,0 millions d'euros au titre du premier semestre de l'exercice 2021/2022, contre 42,3 millions d'euros sur l'exercice précédent, en progression de 34,7 %.

L'activité Bois Construction affiche une nette progression de (+ 60,3 %) à 30,1 millions d'euros. La reprise économique qui a succédé à la crise sanitaire du COVID a engendré une désorganisation des flux logistiques qui, combinée à une forte progression de la demande en bois de construction, a entraîné une forte hausse des prix de vente.

L'activité du pôle Bois Energie recule légèrement (-1,9 %). Les ventes de granulés sont en retrait (-2,8 %) sur la période, car le chiffre d'affaires de l'exercice précédent avait progressé grâce à un déstockage important. L'activité de cogénération enregistre pour sa part une progression de 1,8 %.

L'activité Imprégnation progresse pour sa part de 28,6 %. L'activité poteaux est en très léger recul (-1 %). La gamme Décovert poursuit sa progression (CA : + 61,1 %), profitant d'une demande toujours soutenue sur les marchés d'aménagement extérieur (lames de terrasses, bois de structure).

Performance opérationnelle :

En milliers d'euros	28.02.2022 (6 mois)**	28.02.2021 (6 mois)**	Var % sem.	31/08/2021*
Chiffre d'affaires	56 984	42 302	+34,7 %	93 683
Marge brute	35 304	24 171	+46,1 %	53 473
EBITDA	19 776	10 976	+80,2 %	25 841
Dont Autres achats & charges externes	-9 458	-7 959	+18,8 %	-16 739
Dont Masse salariale	-5 617	-5 051	+11,2 %	-10 138
Résultat d'exploitation	15 027	6 347	+136,8 %	16 326
Dont Amortissements & provisions	-4 947	-4 764	+3,8 %	-9 773
<i>Marge opérationnelle (% CA)</i>	<i>26,4 %</i>	<i>15,0 %</i>		<i>17,4%</i>
Résultat financier	-589	-855	-31,1 %	-1 547
Résultat exceptionnel	-51	253	N/A	81
Résultat net Groupe Moulinvest	10 473	4 127	+153,8 %	10 994
Marge brute d'autofinancement	16 410	8 994	+82,5 %	20 731

(*) Données financières auditées (**) Données financières non-auditées

La marge brute s'établit à 35,3 millions d'euros en progression de 46,1 % à période comparable.

Cette amélioration s'explique par la croissance globale des volumes produits, par l'amélioration de la productivité, ainsi que par la progression des prix de vente.

La part de la masse salariale représente 9,9 % du chiffre d'affaires, en diminution par rapport au premier semestre de l'exercice précédent (11,9 %). La hausse du chiffre d'affaires permet de mieux absorber les charges de fonctionnement des sociétés du Groupe.

Les autres achats et charges externes du Groupe représentent 9,5 millions d'euros, soit 16,6 % du chiffre d'affaires contre 18,8 % au premier semestre 2021. Si certains postes de charges (énergies, assurances) ont augmenté en raison du contexte économique mondial, leur poids relatif a en revanche reculé.

L'EBITDA consolidé s'établit à 19,8 millions d'euros (+ 80,2 % vs. EBITDA S1 2021).

Le résultat d'exploitation progresse à 15,0 millions d'euros contre 6,3 millions d'euros au premier semestre de l'exercice précédent, représentant un taux de marge opérationnelle de 26,4 % du chiffre d'affaires (contre 15 % en N-1).

Les charges financières nettes sont en repli à 0,6 million d'euros (contre 0,9 million d'euros au 28/02/2021).

Le résultat net consolidé ressort ainsi à 10,5 millions d'euros au 28 février 2022, contre 4,1 millions d'euros au 28 février 2021.

II. Comptes semestriels consolidés au 28 février 2022

SOMMAIRE

1. Bilan	8
2. Compte de résultat	10
3. Tableau des flux de trésorerie	12
4. Tableau de variation des capitaux propres	14
5. Annexe aux comptes consolidés	15
5.1. Informations relatives à la Société	15
5.2. Faits significatifs	15
5.2.1. Analyse de la performance du groupe	15
5.2.2. Facteurs de risque	16
5.2.3. Perspectives 2022	17
5.2.4. Point sur le projet Horizon 2030	17
5.3. Principes et méthodes comptables	17
5.3.1. Référentiel comptable	17
5.3.2. Changement de méthode	17
5.3.3. Estimation et hypothèses	22
5.3.4. Base de préparation des états financiers	22
5.3.5. Principes et méthodes de consolidation	22
5.3.6. Distinction entre résultat exceptionnel et résultat d'exploitation	22
5.3.7. Immobilisations incorporelles	22
5.3.8. Immobilisations corporelles	23
5.3.9. Immobilisations financières	23
5.3.10. Stocks	23
5.3.11. Créances et dettes	24
5.3.12. Actifs financiers	24
5.3.13. Trésorerie et équivalents de trésorerie	24
5.3.14. Subventions d'investissement	24
5.3.15. Avantages du personnel	24
5.3.16. Provisions	25
5.3.17. Passifs éventuels et litiges	25
5.3.18. Impôts	25
5.3.19. Reconnaissance des produits	26
5.3.20. Contrat de location et crédits baux	26
5.3.21. Coût des emprunts ou des dettes portant intérêts	26
5.3.22. Imputation des frais d'augmentation de capital sur la prime d'émission	26
5.3.23. Imputation des titres d'autocontrôle sur les capitaux propres	26
5.3.24. Résultat par action	26
5.4. Périmètre de consolidation	27
5.4.1. Liste des sociétés consolidées	27
5.4.2. Variation de périmètre	27
5.5. Bilan	28
5.5.1. Immobilisations incorporelles, corporelles et financières	28
5.5.2. Amortissements et provisions des Immobilisations	29
5.5.3. Stocks et en-cours	30
5.5.4. Créances clients et autres créances	30
5.5.5. Actifs financiers	31
5.5.6. Trésorerie et équivalents trésorerie	31
5.5.7. Capital et informations sur le capital	32
5.5.8. Passifs financiers et Analyse de l'endettement financier net	32
5.5.9. Provision pour engagement de retraite et autres provisions	34
5.5.10. Litiges et passifs éventuels	34
5.5.11. Dettes fournisseurs et autres dettes	35

5.6.	Compte de résultat	35
5.6.1.	Résultat d'exploitation	35
5.6.2.	Résultat financier	36
5.6.3.	Détail des charges et produits exceptionnels	36
5.7.	Autres informations	37
5.7.1.	Effectif du groupe	37
5.7.2.	Impôts	37
5.7.3.	Résultat net par action	38
5.7.4.	Parties liées	38
5.7.5.	Honoraires des commissaires aux comptes	39
5.7.6.	Rémunération des organes de direction	39
5.7.7.	Frais de recherche et développement	39
5.7.8.	Evènements postérieurs à la date de clôture des comptes semestriels	39
5.7.9.	Incidence des variations de périmètre sur la trésorerie	40
5.8.	Information sectorielle	40
5.8.1.	Ventilation du chiffre d'affaires par zones géographiques (k€)	40
5.8.2.	Segmentation par secteur d'activité (k€)	40
5.8.2.1.	Ventilation du chiffre d'affaires par activité	40
5.8.2.2.	Ventilation des immobilisations (en valeurs brutes) par activité	40
5.8.3.	Ventilation du résultat par zone géographique (k€)	41
5.9.	Engagements hors bilan	41
5.9.1.	Engagements financiers donnés	41
5.9.2.	Engagements financiers reçus	44

1. Bilan

ACTIF (en k€)	28/02/2022	31/08/2021
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		
Ecart d'acquisition		
Marques		
Frais de développement		
Concessions, brevets, droits similaires	5	5
Fonds commercial		
Immobilisations incorporelles en crédit-bail et contrats assimilés		
Autres immobilisations incorporelles		
Immobilisations incorporelles en cours		
Avances, acomptes		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
Terrains	5 166	5 295
Constructions	12 398	12 868
Installations techniques, matériel, outillage	42 500	44 485
Immobilisations corporelles en crédit-bail et contrats assimilés		
Autres immobilisations corporelles	2 229	2 181
Immobilisations en cours	795	638
Avances et acomptes	2 436	1 261
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		
Titres de participation		
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés	89	82
Prêts	152	149
Autres immobilisations financières	18	25
TITRES MIS EN EQUIVALENCE		
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	65 788	66 989
STOCKS ET EN-COURS		
Matières premières, approvisionnements	21 636	15 379
En-cours de production de biens		
En-cours de production de services		
Produits intermédiaires et finis	10 725	5 654
Marchandises	6	11
CLIENTS		
Créances clients et comptes rattachés	20 594	14 171
AUTRES CREANCES ET COMPTES DE REGULARISATION		
Avances, acomptes versés / commandes	286	373
Créances fiscales		
Actifs d'impôts différés	72	72
Créances sociales		
Autres créances	2 764	2 484
Charges constatées d'avance	467	884
Capital souscrit et appelé, non versé		
Frais d'émission d'emprunts	427	493
Prime de remboursement des obligations		
Ecart de conversion actif		
TRESORERIE ET EQUIVALENTS		
Valeurs mobilières de placement		
Actions propres		
Disponibilités	14 326	17 508
TOTAL ACTIF CIRCULANT	71 303	57 029
TOTAL GENERAL)	137 091	124 018

PASSIF (en k€)	28/02/2022	31/08/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	3 690	3 690
Primes sur capital	7 465	7 591
Ecarts de réévaluation		
Ecart de réévaluation groupe		
Réserve légale	187	187
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		2 558
Réserve du groupe	33 567	21 887
Ecarts de conversion groupe		
Report à nouveau	31	
RESULTAT GROUPE	10 473	10 994
Subventions d'investissements		
Titres en autocontrôle	-292	-314
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
CAPITAUX PROPRES (part du groupe)	55 121	46 593
INTERETS MINORITAIRES		
Intérêts hors groupe	194	110
Ecarts de conversion hors groupe		
Résultat hors groupe	60	84
INTERETS MINORITAIRES	254	194
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Ecart d'acquisition négatif		
Provisions pour engagements retraite et avantages similaires	365	410
Provisions pour litige	282	
Provisions pour restructuration		
Provisions pour pertes de change		
Autres provisions	1 754	1 559
TOTAL PROVISIONS	2 401	1 969
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts & dettes auprès des établissements de crédit	35 928	38 304
Emprunts en crédit-bail	6 321	5 901
Concours bancaires courants		
Emprunts et dettes financières divers	104	1 040
FOURNISSEURS		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	23 484	17 257
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	162	216
AUTRES DETTES ET COMPTES DE REGULARISATION		
Avances et acomptes reçus/commandes en cours	244	310
Dettes fiscales	7 258	6 021
Impôts différés passifs	3 800	3 102
Dettes sociales		
Autres dettes	382	1 198
Produits constatés d'avance	1 632	1 913
Ecart de conversion passif		
TOTAL DETTES	79 315	75 262
TOTAL GENERAL	137 091	124 018

2. Compte de résultat

RESULTAT (en k€)	28/02/2022	31/08/2021	28/02/2021
CHIFFRES D'AFFAIRES			
Ventes de marchandises France			
Ventes de marchandises Export			
Production vendue de biens France	47 459	78 243	35 331
Production vendue de biens Export	8 600	14 083	6 416
Production vendue de services France	794	1 213	546
Production vendue de services Export	131	144	9
TOTAL I	56 984	93 683	42 302
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Production stockée	5 071	337	935
Production immobilisée	147	170	136
Subventions d'exploitation	37	33	23
Reprises sur provisions, amortissements, transferts	143	675	581
Autres produits	57	42	8
TOTAL II	5 455	1 257	1 683
CHARGES D'EXPLOITATION			
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			
Variation de stock de marchandises			
Achats de matières premières et autres approvisionnements	33 003	44 930	21 809
Variation de stock de MP et autres approvisionnements.	-6 252	-4 383	-2 743
Autres achats et charges externes	9 458	16 739	7 959
Impôts, taxes et versements assimilés	635	1 221	612
Salaires et traitements	3 930	7 106	3 530
Charges sociales	1 687	3 032	1 521
Dotations aux amortissements et dépréciations des immobilisations	4 875	9 590	4 682
Dotations d'exploitation aux dépréciations et provisions	72	183	82
Autres charges	4	196	186
TOTAL III	47 412	78 614	37 638
RESULTAT D'EXPLOITATION (I+II-III) avant dépréciation de l'écart d'acquisition	15 027	16 326	6 347
Dotations amortissements et dépréciations écarts acquisition			
RESULTAT D'EXPLOITATION après dépréciation de l'écart d'acquisition	15 027	16 326	6 347

RESULTAT (en k€)	28/02/2022	31/08/20201	28/02/2021
PRODUITS FINANCIERS			
Produits financiers de participations			
Produits des autres valeurs mob. et créances de l'actif immo.			
Autres intérêts et produits assimilés	13	10	
Reprises sur provisions, transferts de charges			
Différences positives de change		2	
Produits nets sur cessions de VMP			
Gains de change			
TOTAL IV	13	12	0
CHARGES FINANCIERES			
Dotations financières aux amortissements et provisions			
Intérêts et charges assimilées	585	1 548	847
Différences négatives de change	17	11	8
Charges nettes sur cessions de VMP			
Pertes de change			
TOTAL V	602	1 559	855
RESULTAT FINANCIER (IV-V)	-589	-1 547	-855
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	14 438	14 779	5 492
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	777	235	98
Autres produits exceptionnels sur opérations en capital			
Reprises sur provisions, transferts de charges	3	107	103
Autres produits exceptionnels	282	643	322
TOTAL VI	1 062	986	523
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	609	371	251
Autres charges exceptionnelles sur opérations en capital			
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	504	38	19
Autres charges exceptionnelles		496	
TOTAL VII	1 113	905	270
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VI-VII)	-51	81	253
Impôts exigibles	3 155	3 019	970
Impôts différés	699	763	608
TOTAL VIII	3 854	3 782	1 578
TOTAL DES PRODUITS	63 514	95 938	44 508
TOTAL DES CHARGES	52 981	84 860	40 341
Résultat des sociétés intégrées	10 533	11 078	4 167
Résultat des sociétés mises en équivalence			
Résultat d'ensemble consolidé	10 533	11 078	4 167
Résultat groupe	10 473	10 994	4 126
Résultat hors groupe	60	84	41
Résultat par action	3,4796	3,6604	1,3780

3. Tableau des flux de trésorerie

TABLEAU DE FLUX (en k€)	28/02/2022	31/08/2021	28/02/2021
Résultat net des sociétés intégrées	10 533	11 079	4 167
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :			
- Amortissements et provisions	5 092	8 928	4 243
- Variation des impôts différés	699	762	608
- Plus-values de cession, nettes d'impôt	86	-38	-24
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	16 410	20 731	8 994
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence			
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité Liaison Bilan	-10 949	-5 608	-2 926
Flux net de trésorerie généré par l'activité	6 068	15 123	6 068
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement :			
Acquisition d'immobilisations (-)	-2 748	-6 481	-2 880
Cession d'immobilisations, nettes d'impôt (+)	520	243	38
Incidence des variations de périmètres			
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-2 228	-6 238	-2 842
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement :			
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère (-)	-1 968		
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées (-)			
Augmentations ou diminutions de capital en numéraire	22	52	14
Emissions d'emprunts (+)	470	3 936	634
Remboursements d'emprunts (-)	-4 939	-7 596	-3 691
Flux nets de trésorerie lié aux opérations de financement	-6 415	-3 608	-3 043
Incidence des variations des cours des devises			
Variations de trésorerie	-3 182	5 277	183
Trésorerie d'ouverture	17 508	12 231	12 231
Trésorerie de clôture	14 326	17 508	12 414
Ecart	0	0	0

Le tableau des flux de trésorerie présenté ci-dessus est établi conformément aux principes et méthodes définis par le règlement ANC 2020-01, applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2021.

Est présenté ci-dessous un autre tableau des flux de trésorerie, établi à partir du précédent, mais intégrant les retraitements suivants :

- intégration, dans les émissions d'emprunts, des financements issus des retraitements des crédits-baux et locations longue durée pour un montant de 1 585 230 euros ;
- intégration, dans les acquisitions d'immobilisations, des investissements issus des retraitements des crédits-baux et locations longue durée pour un montant de 1 585 230 euros.

TABLEAU DE FLUX (en k€)	28/02/2022	31/08/2021	28/02/2021
Résultat net des sociétés intégrées	10 533	11 079	4 167
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :			
- Amortissements et provisions	5 092	8 928	4 243
- Variation des impôts différés	699	762	608
- Plus-values de cession, nettes d'impôt	86	-38	-24
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	16 410	20 731	8 994
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence			
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	-10 949	-5 608	-2 926
Liaison Bilan			
Flux net de trésorerie généré par l'activité	6 068	15 123	6 068
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement :			
Acquisition d'immobilisations (-)	-4 333	-7 425	-3 035
Cession d'immobilisations, nettes d'impôt (+)	520	243	38
Incidence des variations de périmètres			
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-3 813	-7 182	-2 997
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement :			
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère (-)	-1 968		
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées (-)			
Augmentations ou diminutions de capital en numéraire	22	51	14
Emissions d'emprunts (+)	2 055	4 881	789
Remboursements d'emprunts (-)	-4 939	-7 596	-3 691
Flux nets de trésorerie lié aux opérations de financement	-4 830	-2 664	-2 888
Incidence des variations des cours des devises			
Variations de trésorerie	-3 182	5 277	183
Trésorerie d'ouverture retraitée	17 508	12 231	12 231
Trésorerie de clôture retraitée	14 326	17 508	12 414
Ecart	0	0	0

4. Tableau de variation des capitaux propres

	Capital	Primes	Réserves légales	Autres réserves	Réserves conso- lidées	Report à nouveau	Résultat consolidé	Autres variations	Total Capitaux Propres - Part du groupe	Part mino- ritaire
31-août-2020	3 690	7 591	67	270	20 543	0	3 753	-366	35 548	109
Augmentation de capital (*)								51	51	
Affectation du résultat de l'exercice précédent			120	2 288	1 344	0	-3 753	1	0	
Résultat consolidé (part du groupe)							10 994		10 994	85
Variation de périmètre										
Autres variations										
31-août-2021	3 690	7 591	187	2 558	21 887	0	10 994	-314	46 593	194

(*) Il s'agit ici de la variation des titres en autocontrôle.

	Capital	Primes	Réserves légales	Autres réserves	Réserves conso- lidées	Report à nouveau	Résultat consolidé	Autres variations	Total Capitaux Propres - Part du groupe	Part mino- ritaire
31-août-2021	3 690	7 591	187	2 558	21 887	0	10 994	-314	46 593	194
Augmentation de capital (*)								22	22	
Affectation du résultat de l'exercice précédent				-686	11 680		-10 994		0	
Résultat consolidé (part du groupe)							10 473		10 473	60
Variation de périmètre										
Autres variations		-126		-1 872		31			-1 967	
28-février-2022	3 690	7 465	187	0	33 567	31	10 473	-292	55 121	254

(*) Il s'agit ici de la variation des titres en autocontrôle.

5. Annexe aux comptes consolidés

5.1. Informations relatives à la Société

Le périmètre de consolidation comporte toujours 10 sociétés sous contrôle exclusif, sans changement depuis la clôture de l'exercice précédent.

5.2. Faits significatifs

5.2.1. Analyse de la performance du groupe

Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe s'établit à 57,0 millions d'euros au titre du premier semestre de l'exercice 2021/2022, contre 42,3 millions d'euros sur l'exercice précédent, en progression de 34,7 %.

L'activité Bois Construction affiche une nette progression de (+ 60,3 %) à 30,1 millions d'euros. La reprise économique qui a succédé à la crise sanitaire du COVID a engendré une désorganisation des flux logistiques qui, combinée à une forte progression de la demande en bois de construction, a entraîné une forte hausse des prix de vente.

L'activité du pôle Bois Energie recule légèrement (-1,9 %). Les ventes de granulés sont en retrait (-2,8 %) sur la période, car le chiffre d'affaires de l'exercice précédent avait progressé grâce à un déstockage important. L'activité de cogénération enregistre pour sa part une progression de 1,8 %.

L'activité Imprégnation progresse pour sa part de 28,6 %. L'activité poteaux est en très léger recul (-1 %). La gamme Découvert poursuit sa progression (CA : + 61,1 %), profitant d'une demande toujours soutenue sur les marchés d'aménagement extérieur (lames de terrasses, bois de structure).

La marge brute s'établit à 35,3 millions d'euros en progression de 46,1 % à période comparable.

Cette amélioration s'explique par la croissance globale des volumes produits, par l'amélioration de la productivité, ainsi que par la progression des prix de vente.

La part de la masse salariale représente 9,9 % du chiffre d'affaires, en diminution par rapport au premier semestre de l'exercice précédent (11,9 %). La hausse du chiffre d'affaires permet de mieux absorber les charges de fonctionnement des sociétés du Groupe.

Les autres achats et charges externes du Groupe représentent 9,5 millions d'euros, soit 16,6 % du chiffre d'affaires contre 18,8 % au premier semestre 2021. Si certains postes de charges (énergies, assurances) ont augmenté en raison du contexte économique mondial, leur poids relatif a en revanche reculé.

L'EBITDA consolidé s'établit à 19,8 millions d'euros (+ 80,2 % vs. EBITDA S1 2021).

Le résultat d'exploitation progresse à 15,0 millions d'euros contre 6,3 millions d'euros au premier semestre de l'exercice précédent, représentant un taux de marge opérationnelle de 26,4 % du chiffre d'affaires (contre 15 % en N-1).

Les charges financières nettes sont en repli à 0,6 million d'euros (contre 0,9 million d'euros au 28/02/2021).

Le résultat net consolidé ressort ainsi à 10,5 millions d'euros au 28 février 2022, contre 4,1 millions d'euros au 28 février 2021.

5.2.2. Facteurs de risque

Risques opérationnels

Le groupe estime ne pas ressentir de pression concurrentielle particulièrement forte, que ce soit pour l'activité de scierie, ou celle de production de granulés de bois. En ce qui concerne les produits sciés, la société met en œuvre une politique visant à maximiser la qualité des prestations et services apportés (rabotage, séchage) et ainsi générer davantage de valeur ajoutée pour les clients.

Pour l'activité granulation, la demande reste très soutenue car elle s'inscrit dans une démarche de développement durable et de maîtrise des coûts de l'énergie. Les approvisionnements sont facilités par la connaissance approfondie des exploitations forestières et ne comportent pas de risques particuliers. La production est réalisée avec des matériels fiables, informatisés, et dont la maintenance est assurée de manière permanente.

La société France Bois Imprégnés bénéficie d'une expertise reconnue en matière d'imprégnation et de fabrication de poteaux bois destinés aux marchés de l'électrification et des télécommunications. Les marchés export et fibre constituent des relais de croissance et de diversification face à une diminution progressive des ventes auprès de la clientèle institutionnelle historique.

La commercialisation de mobilier de jardin et de produits d'aménagement extérieurs est une activité en fort développement. Le Groupe mène une politique de prospection et de référencement active, tout en élargissant sa gamme afin de se démarquer de la concurrence.

Le management du groupe a souhaité opérer un recentrage stratégique sur la rentabilisation des segments d'activités les plus profitables avec le développement des pôles Energie et les activités de seconde transformation (imprégnation, rabotage, séchage des produits sciés).

Risques de marché

Le groupe estime ne pas être exposé à des risques de non-respect de ses engagements financiers actuels, compte tenu des perspectives de rentabilité attendues dans les années futures.

Un contrat de couverture de taux est en place conformément aux modalités contractuelles prévues lors de la structuration du financement du projet Horizon 2020 (couverture de type SWAP indice Euribor 3 mois sur 60 % du nominal du financement soumis à taux variable). Cette couverture de taux a été ajustée, suite au décalage des échéances de remboursement des tranches A, C et D du prêt senior afin de correspondre aux nouveaux échéanciers.

Risques environnementaux

L'usine de MOULIN BOIS ENERGIE est une Installation Classée pour la Protection de l'Environnement (ICPE), pour laquelle elle dispose d'une autorisation.

Les sites de FRANCE BOIS IMPREGNES sont également des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE), soumises à autorisation préfectorale et principalement sous la rubrique 2415 (produit de préservation du bois). Ils bénéficient de la certification qualité ISO 9000 version 2015, traitement des bois CTA Bois+ et Gestion durable FSC.

Tout est mis en œuvre au sein du Groupe pour que les risques liés à son activité (notamment en termes de rejets dans l'atmosphère et de nuisance sonore) soient maîtrisés : cela se traduit notamment par des contrôles réguliers effectués par des organismes indépendants.

5.2.3. Perspectives 2022

Les perturbations engendrées par la situation géopolitique et économique mondiale actuelle (hausse des prix, en particulier des énergies, désorganisation des flux logistiques, ...) n'ont à ce jour pas entravé la progression de l'activité du Groupe. MOULINVEST est donc confiant dans l'atteinte de ses objectifs financiers pour l'exercice en cours, même si l'évolution des prix des matières premières, des consommables et des énergies demeure un point de vigilance auquel le Groupe restera attentif. Les perspectives commerciales du Groupe restent favorablement orientées. La demande en produits de sciage destinés à la construction et à l'aménagement demeure forte, favorisée par les politiques de lutte contre le réchauffement climatique. La demande résiste également bien sur les autres pôles d'activité.

La politique d'investissement et de modernisation des installations industrielles menée depuis plusieurs années permet aujourd'hui au Groupe de délivrer des résultats à la hauteur de ses ambitions et de se positionner sur des marchés en forte demande. La croissance des volumes se double d'une hausse des prix, ce qui a permis d'améliorer sensiblement la marge opérationnelle du Groupe. Il subsiste des leviers d'amélioration de la productivité, et des investissements destinés à optimiser les activités de première et seconde transformation sont déjà engagés ou à l'étude. Ils portent essentiellement sur l'automatisation et la robotisation des équipements.

L'activité de granulation a atteint un niveau de production normatif. Le Groupe maintient un positionnement axé sur la fidélisation de sa clientèle en lui proposant un haut niveau de qualité tant sur les produits que sur les services associés.

5.2.4. Point sur le projet Horizon 2030

Dans l'attente des autorisations administratives, le Groupe poursuit les consultations avec ses partenaires dans le cadre du plan d'investissements à l'horizon 2030, annoncé le 1^{er} février 2022

5.3. Principes et méthodes comptables

5.3.1. Référentiel comptable

Les comptes consolidés du groupe Moulinvest, arrêtés au 28 février 2022, ont été établis sous la responsabilité du Président. Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables
- Indépendance des exercices

et conformément aux principes et méthodes définis par le nouveau règlement ANC 2020-01, applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2021, de manière prospective.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

5.3.2. Changement de méthode

Les principes comptables, appliqués pour l'arrêté des comptes au 28/02/2022, sont les mêmes que ceux au 31/08/2021. Aucun changement de méthode comptable ou d'estimation comptable n'est à signaler.

La présentation de certaines rubriques du bilan et du compte de résultat a évolué avec le nouveau règlement ANC 2020-01, mais cela est sans incidence sur leur contenu. Les comparatifs 31/08/2021 et 28/02/2021 sont présentés sous la nouvelle forme, pour une meilleure lecture.

Les versions certifiées du bilan consolidé et du compte de résultat consolidé au 31/08/2021 en référentiel CRC 99-02 sont présentées ci-dessous pour rappel :

Bilan

ACTIF (en k€)		31/08/2021
ECART D'ACQUISITION	I	
Capital souscrit non appelé	II	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		
Frais d'établissement		
Frais de recherche et développement		
Concessions, brevets, droits similaires		5
Fonds commercial		
Autres immobilisations incorporelles		
Avances, acomptes		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
Terrains		5 295
Constructions		12 868
Installations techniques, matériel, outillage		44 485
Autres immobilisations corporelles		2 181
Immobilisations en cours		638
Avances et acomptes		1 261
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		
Titres de participation		
Actifs nets en cours de cession		
Participations par mise en équivalence		
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		82
Prêts		149
Autres immobilisations financières		25
	TOTAL III	66 989
STOCKS ET EN-COURS		
Matières premières, approvisionnements		15 379
En-cours de production de biens		
En-cours de production de services		
Produits intermédiaires et finis		5 654
Marchandises		11
Avances, acomptes versés/commandes		373
CREANCES		
Créances clients et comptes rattachés		14 171
Actifs d'impôt différé		72
Autres créances		2 484
Capital souscrit et appelé, non versé		
DIVERS		
Valeurs mobilières de placement		
Actions propres		
Disponibilités		17 508
COMPTES DE REGULARISATION		
Charges constatées d'avance		884
	TOTAL IV	56 536
Charges à répartir sur plusieurs ex.	V	493
Primes de remboursement des obligations	VI	
Ecart de conversion actif	VII	
Ecart arrondi actif	VIII	
	TOTAL GENERAL (I à VIII)	124 018

PASSIF (en k€)	31/08/2021
CAPITAUX PROPRES	
Capital social ou individuel	3 690
Primes d'émission, de fusion, d'apport	7 591
Ecarts de réévaluation	
Ecart de réévaluation groupe	
Réserve légale	187
Réserves statutaires ou contractuelles	
Réserves réglementées	
Autres réserves	2 558
Réserve du groupe	21 887
Ecarts de conversion groupe	
Report à nouveau	
RESULTAT GROUPE	10 994
Subventions d'investissements	
Amortissements dérogatoires	
Autres provisions réglementées	
Titres en autocontrôle	-314
TOTAL I	46 593
INTERETS MINORITAIRES	
Intérêts hors groupe	110
Ecarts de conversion hors groupe	
Résultat hors groupe	84
TOTAL II	194
AUTRES FONDS PROPRES	
Produits des émissions de titres participatifs	
Avances conditionnées	
TOTAL III	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	
Provisions pour acquisition de titres	
Provisions pour risques	587
Provisions pour charges	1 382
Provisions pour passif d'impôt différé	3 102
TOTAL IV	5 071
DETTES	
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts & dettes auprès des établissements de crédit	38 304
Concours bancaires courants	
Emprunts en crédit-bail	5 901
Emprunts et dettes financières divers	1 040
Passifs nets en cours de cession	
Avances et acomptes reçus/commandes en cours	310
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	17 257
Dettes fiscales et sociales	6 021
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	216
Autres dettes	1 198
COMPTES DE REGULARISATION	
Produits constatés d'avance	1 913
TOTAL V	72 160
Ecart de conversion passif VI	
Ecart arrondi passif VII	
TOTAL GENERAL (I à VII)	124 018

Compte de résultat

RESULTAT (en k€)	31/08/2021
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	
Ventes de marchandises France	
Ventes de marchandises Export	
Production vendue de biens France	78 243
Production vendue de biens Export	14 083
Production vendue de services France	1 213
Production vendue de services Export	144
TOTAL I	93 683
PRODUITS D'EXPLOITATION	
Production stockée	337
Production immobilisée	170
Subventions d'exploitation	33
Reprises sur provisions, amortissements, transferts	675
Autres produits	42
TOTAL II	1 257
CHARGES D'EXPLOITATION	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)	
Variation de stock de marchandises	
Achats de matières premières et autres approvisionnements	44 930
Variation de stock de MP et autres approvisionnements.	- 4 383
Autres achats et charges externes	16 739
Impôts, taxes et versements assimilés	1 221
Salaires et traitements	7 106
Charges sociales	3 032
Dotations aux amortissements immobilisations	9 722
Dotations aux provisions immobilisations	
Dotations aux provisions sur actif circulant	11
Dotations aux provisions risques et charges	40
Autres charges	196
TOTAL III	78 614
RESULTAT D'EXPLOITATION (I+II-III)	16 326
Bénéfice attribué ou perte transférée	
Perte supportée ou bénéfice transféré	

RESULTAT (en k€)	31/08/2021
PRODUITS FINANCIERS	
Produits financiers de participations	
Produits des autres valeurs mob. et créances de l'actif immo.	
Autres intérêts et produits assimilés	10
Reprises sur provisions, transferts de charges	
Différences positives de change	2
Produits nets sur cessions de VMP	
Ecarts de conversion	
TOTAL IV	12
CHARGES FINANCIERES	
Dotations financières aux amortissements et provisions	
Intérêts et charges assimilées	1 548
Différences négatives de change	11
Charges nettes sur cessions de VMP	
Ecarts de conversion	
TOTAL V	1 559
RESULTAT FINANCIER (IV-V)	-1 547
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	14 779
PRODUITS EXCEPTIONNELS	
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	147
Autres produits exceptionnels sur opérations en capital	732
Reprises sur provisions, transferts de charges	107
TOTAL VI	986
CHARGES EXCEPTIONNELLES	
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	817
Autres charges exceptionnelles sur opérations en capital	50
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	38
TOTAL VII	905
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VI-VII)	81
Impôts dus sur les bénéfices	3 019
Impôts différés sur les bénéfices	763
TOTAL VIII	3 782
TOTAL DES PRODUITS	95 938
TOTAL DES CHARGES	84 860
Résultat des sociétés intégrées	11 078
Résultat des sociétés mises en équivalence	
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisitions	
Résultat d'ensemble consolidé	11 078
Résultat groupe	10 994
Résultat hors groupe	84
Résultat par action	3,6604

5.3.3. Estimation et hypothèses

La préparation des comptes consolidés conformes au CRC 99-02 nécessite la prise en compte par la direction d'hypothèses et d'estimations qui affectent les montants d'actifs et de passifs figurant au bilan, les actifs et les passifs éventuels mentionnés dans l'annexe, ainsi que les charges et les produits du compte de résultat. Il est possible que les montants effectifs se révélant ultérieurement soient différents des estimations et des hypothèses retenues.

5.3.4. Base de préparation des états financiers

Les comptes retenus pour la consolidation sont les comptes semestriels du 28 février 2022. Toutes les sociétés ont une situation comptable de 6 mois, débutant le 1^{er} septembre 2021.

5.3.5. Principes et méthodes de consolidation

Toutes les participations significatives dans lesquelles la société MOULINVEST assure le contrôle exclusif, directement ou indirectement, sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

L'intégration globale consiste à :

- Intégrer dans les comptes de l'entreprise consolidante les éléments des comptes des entreprises consolidées, après retraitements éventuels.
- Eliminer les opérations en comptes entre l'entreprise intégrée globalement et les autres entreprises consolidées.
- Répartir les capitaux propres et le résultat entre les intérêts de l'entreprise consolidante et les intérêts des autres actionnaires dits « intérêts minoritaires ».

Le Groupe applique les méthodes obligatoires suivantes du nouveau règlement ANC 2020-01 :

- Comptabilisation des impôts différés (cf. § 5.3.18) ;
- Comptabilisation des contrats de crédit-bail et assimilés (cf. § 5.3.20) ;
- Etalement des frais et primes d'émission sur emprunts (cf. § 5.3.21) ;
- Comptabilisation des frais d'augmentation de capital (cf. § 5.3.22).

L'application prospective du nouveau référentiel n'a pas d'impact, car ces méthodes étaient déjà utilisées par le Groupe en règlement CRC 99-02.

Le groupe appliquait en règlement CRC 99-02 et continue d'appliquer en nouveau règlement ANC 2020-01 les méthodes optionnelles suivantes :

- Comptabilisation des engagements de retraite (cf. § 5.3.15) ;
- Prise en compte du résultat à l'avancement (cf. § 5.3.10).

5.3.6. Distinction entre résultat exceptionnel et résultat d'exploitation

Les opérations non courantes et non liées à l'exploitation normale de l'entreprise sont constatées en résultat exceptionnel.

5.3.7. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations sont retenues pour leurs coûts d'acquisition ou de production, diminuées des amortissements cumulés. Les amortissements sont calculés sur le mode linéaire, selon les durées d'utilité effectives.

5.3.8. Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont retenues pour leurs coûts d'acquisition ou de production, diminuées des amortissements cumulés. Les amortissements sont calculés sur le mode linéaire, selon les durées d'utilité effectives.

Lorsque des événements ou des indicateurs indiquent un risque de perte de valeur des immobilisations incorporelles et corporelles, celles-ci font l'objet d'une revue détaillée afin de déterminer si leur valeur nette comptable est inférieure à la valeur recouvrable, celle-ci étant définie comme la plus élevée de la valeur vénale (diminuée des coûts de cession) et de la valeur d'utilité.

Les droits de mutation et les honoraires ont été activés.

5.3.9. Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont retenues pour leur coût d'acquisition. Lorsque leur valeur d'utilité à la clôture est inférieure à leur prix d'acquisition, des dépréciations sont constatées.

5.3.10. Stocks

- Evaluation des matières et marchandises :

Les matières et marchandises ont été évaluées au dernier prix d'achat connu.

En ce qui concerne les stocks de grumes : ceux-ci sont évalués et entrés en stocks dès l'achat, c'est-à-dire au moment de la signature des conventions. Compte tenu de la nature particulière des achats qui ne peuvent être évalués à une valeur réelle que lors de la coupe, il arrive qu'à posteriori, lorsque les bois sont coupés, le cubage réel soit différent des cubages entrés en stock. Le stock et les dettes fournisseurs correspondants sont alors réajustés. Cela n'a pas d'incidence sur le résultat, mais peut influencer sur le niveau des stocks et des dettes fournisseurs.

- Evaluation des produits finis :

Jusqu'au 31 août 2020, le stock de produits finis était évalué au prix de vente, duquel était déduit une décote correspondant aux frais de commercialisation et au coût de la sous-activité du parc à grumes. A compter de l'exercice clos le 31 août 2021, le stock de produits finis a été évalué au coût de production.

Ce changement d'estimation a entraîné un changement de présentation.

Le différentiel entre le stock de produits finis du 31/08/2021, évalué selon l'ancienne méthode, et le stock de produits finis du 31/08/2020, a fait partie de la variation de stock de produits finis inscrite en résultat d'exploitation. Celui entre le stock de produits finis du 31/08/2021, évalué au coût de revient, et le stock de produits finis du 31/08/2020, a été comptabilisé en charges exceptionnelles pour un montant de 496 298 euros au 31/08/2021.

- Dépréciation des stocks :

Une provision pour dépréciation des stocks est constatée le cas échéant si la valeur actuelle (de réalisation) devient inférieure au coût de production. Des dépréciations ont été constatées (cf. § 5.5.3).

- Valorisation des contrats à long terme :

La méthode à l'avancement consiste à comptabiliser le chiffre d'affaires et le résultat au fur et à mesure de l'avancement des contrats. La méthode à l'avancement porte sur tous les contrats en cours.

Le résultat est constaté à l'avancement en appliquant au résultat à terminaison le pourcentage d'avancement. Le pourcentage d'avancement retenu est le rapport entre les coûts des travaux et services exécutés à la date d'arrêt et le total des coûts d'exécution du contrat.

Lorsque le résultat estimé à terminaison est négatif, la perte à terminaison, sous déduction de la perte déjà comptabilisée à l'avancement, est constatée immédiatement.

5.3.11. Créances et dettes

Les créances et dettes en monnaies étrangères sont valorisées au taux de change constaté à la clôture de l'exercice. Les différences de conversion, par rapport aux montants précédemment comptabilisés en euros, sont comptabilisées en écarts de conversion actifs ou passifs. Le cas échéant, les pertes de change latentes font l'objet de provisions.

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation des créances est pratiquée nominativement lorsqu'il existe des risques identifiés d'irrécouvrabilité.

Dans le cadre des contrats d'affacturage, les sommes avancées par le factor, en règlement anticipé des créances clients, sont constatées en moins du poste client en application de la réglementation comptable. Celle-ci précise que, lors du transfert de la créance, le compte « Clients » est soldé, quelles que soient les conditions prévues par la convention d'affacturage puisque la subrogation vaut transfert de propriété (C. civ. art. 1250), que l'affacturage soit avec ou sans recours.

Il en est de même pour les cessions de créances Dailly.

5.3.12. Actifs financiers

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût d'achat ou de souscription, hors frais accessoires. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque le cours de bourse moyen du dernier mois de l'exercice est inférieur au coût d'achat.

5.3.13. Trésorerie et équivalents de trésorerie

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

5.3.14. Subventions d'investissement

Les subventions d'investissements apparaissant au passif des comptes sociaux des sociétés consolidées sont virées en produits constatés d'avance, sans incidence sur la fiscalité différée.

5.3.15. Avantages du personnel

Les engagements de retraite concernent les sociétés MOULINVEST, SCIERIE MOULIN, MOULIN BOIS ENERGIE, FRANCE BOIS IMPREGNES, SCIERIE DE SAINTE AGATHE et TECHNICBOIS MOULIN. L'intégralité des engagements au 28/02/2022 a fait l'objet d'une provision.

Il n'existe pas de contrat d'assurance pour couvrir ce risque. Le groupe a évalué ses engagements selon une méthode actuarielle.

Le groupe n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.

Ces derniers se limitent donc à l'indemnité minimale légale de départ à la retraite.

Les hypothèses de calcul de la provision sont les suivantes :

- départ à l'âge de 65 ans
- méthode rétrospective des droits proratisés temporis (avec progression des salaires de 1 %)
- rotation lente
- taux d'actualisation : 1,21 %
- taux de cotisation patronale : application des taux moyens constatés dans chacune des sociétés consolidées.

5.3.16. Provisions

Une provision est comptabilisée au bilan lorsque le groupe a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé et lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation.

5.3.17. Passifs éventuels et litiges

Si le montant ou l'échéance d'un risque ne peuvent être estimés avec suffisamment de fiabilité, alors il s'agit d'un passif éventuel qui constitue un engagement du Groupe sauf dans le cadre des acquisitions où les passifs éventuels sont comptabilisés au bilan consolidé.

5.3.18. Impôts

Les impôts différés résultent des retraitements et éliminations pratiqués et de toute différence temporaire apparaissant entre résultat comptable et fiscal. Ils sont calculés par taux d'imposition et par application de la méthode du report variable (prise en résultat des différences temporaires). Ils ont été calculés au taux de 25 %, la prise en compte d'un échéancier de reversement n'ayant pas d'impact significatif.

Les montants d'impositions différées actives et passives sont compensés pour une même entité fiscale. Les actifs d'impôts différés ne sont pris en compte que si leur récupération est probable par suite de l'existence d'un bénéfice imposable attendu dans un futur proche.

Il existe à compter de l'exercice ouvert le 1^{er} septembre 2011 une convention d'intégration fiscale entre les sociétés MOULINVEST, SCIERIE MOULIN et MOULIN BOIS ENERGIE. La convention signée stipule que chaque filiale (SCIERIE MOULIN et MOULIN BOIS ENERGIE) constate sa charge d'impôt sur les sociétés calculée sur ses résultats propres comme en l'absence d'option pour l'intégration. Par conséquent, le différentiel d'impôt issu de l'intégration fiscale est supporté par la société mère MOULINVEST.

Il existe à compter de l'exercice ouvert le 1^{er} septembre 2013 une convention d'intégration fiscale entre les sociétés MOULINVEST, France BOIS IMPREGNES et SCIERIE DE SAINTE AGATHE. La convention signée stipule que chaque filiale (France BOIS IMPREGNES et SCIERIE DE SAINTE AGATHE) constate sa charge d'impôt sur les sociétés calculée sur ses résultats propres comme en l'absence d'option pour l'intégration. Par conséquent, le différentiel d'impôt issu de l'intégration fiscale est supporté par la société mère MOULINVEST.

Il existe à compter de l'exercice ouvert le 1^{er} septembre 2014 une convention d'intégration fiscale entre les sociétés MOULINVEST et TECHNICBOIS MOULIN. La convention signée stipule que la filiale constate sa charge d'impôt sur les sociétés calculée sur ses résultats propres comme en l'absence d'option pour l'intégration. Par conséquent, le différentiel d'impôt issu de l'intégration fiscale est supporté par la société mère MOULINVEST.

Il existe à compter de l'exercice ouvert le 1^{er} septembre 2015 une convention d'intégration fiscale entre les sociétés MOULINVEST et IMMO BOISSET. La convention signée stipule que la filiale constate sa charge d'impôt sur les sociétés calculée sur ses résultats propres comme en l'absence d'option pour l'intégration. Par conséquent, le différentiel d'impôt issu de l'intégration fiscale est supporté par la société mère MOULINVEST.

Il existe à compter de l'exercice ouvert le 1^{er} septembre 2019 une convention d'intégration fiscale entre les sociétés MOULINVEST et FOREZ BOIS ENERGIE. La convention signée stipule que la filiale constate sa charge d'impôt sur les sociétés calculée sur ses résultats propres comme en l'absence d'option pour l'intégration. Par conséquent, le différentiel d'impôt issu de l'intégration fiscale est supporté par la société mère MOULINVEST.

Le groupe fiscal intégré existant a dégagé un bénéfice fiscal de 11 466 k€ au 28 février 2022.

5.3.19. Reconnaissance des produits

Les modalités de reconnaissance du chiffre d'affaires dans toutes les sociétés du groupe obéissent aux règles suivantes : la livraison déclenche la facturation et par conséquent la comptabilisation immédiate des produits. Des PQFA (Primes Quantitatives de Fin d'Année) sont versées à certains clients selon des conventions signées avec eux sur la base de volumes traités en année civile. Au 28 février, il est fait une estimation des primes qui seront dues au 31 décembre sur la base de l'année civile en fonction des volumes déjà connus et à venir. Des avoirs à établir sont comptabilisés au prorata temporis des 2 mois écoulés.

5.3.20. Contrat de location et crédits baux

Un grand nombre de biens, matériels techniques notamment, sont financés par crédit-bail ou location longue durée. Ceux-ci ont été retraités pour faire apparaître à l'actif la valeur brute des immobilisations ainsi financées et les amortissements calculés sur une durée probable d'utilisation, et au passif les emprunts qui auraient été souscrits pour financer les investissements.

5.3.21. Coût des emprunts ou des dettes portant intérêts

Les coûts des emprunts et des dettes portant intérêts sont constatés selon les dispositions du plan comptable général en charges financières. Les frais de mise en place des financements, associés au projet de modernisation et de développement industriel Horizon 2020, ont fait l'objet d'un étalement sur une durée de 7 ans (charge à répartir au bilan de la situation arrêtée le 28 février 2022 : 427 k€).

5.3.22. Imputation des frais d'augmentation de capital sur la prime d'émission

En application du ANC 2020-01, les frais d'augmentation de capital ont été imputés sur la prime d'émission pour leur montant net d'impôt.

5.3.23. Imputation des titres d'autocontrôle sur les capitaux propres

Au 28 février 2022, la société MOULINVEST détient, dans le cadre d'un contrat de liquidité, 266 de ses propres actions. Elle détient également, dans le cadre d'un contrat de rachat d'actions, 47 856 de ses propres actions. Les cessions de l'exercice ont dégagé des plus et moins-values : il en résulte un boni net de 13 k€. Ces opérations sont imputées, dans les comptes consolidés, sur les capitaux propres du Groupe, pour un montant net d'impôt de 293 k€.

5.3.24. Résultat par action

Le résultat par action est obtenu en divisant le résultat du groupe par le nombre de titres composant le capital social, hors titres d'autocontrôle (avis n°27 mai 1993 de l'OEC).

5.4. Périmètre de consolidation

5.4.1. Liste des sociétés consolidées

Les sociétés consolidées et les méthodes de consolidation sont les suivantes :

Liste des sociétés consolidées	% de contrôle	Méthode Intégration	N° SIREN	Activité
SA MOULINVEST	100%	Globale	433122637	Activité des sociétés holding
SAS SCIERIE MOULIN	100%	Globale	330824442	Scierie et rabotage du bois
SAS MOULIN BOIS ENERGIE	100%	Globale	499475713	Production, transformation et vente de matières énergétiques
SCI DE VILLE	100%	Globale	380807057	Gestion immobilière
SARL IMMOBILIER DE VILLE (Société ad hoc)	10%	Globale	517853305	Gestion immobilière
SAS FRANCE BOIS IMPREGNES	100%	Globale	564503043	Scierie et traitement de bois
SARL SCIERIE DE SAINTE AGATHE	100%	Globale	332813229	Scierie et rabotage du bois
SARL TECHNICBOIS MOULIN	100%	Globale	803776558	Production et vente composants bois
SARL IMMO BOISSET	100%	Globale	812756815	Gestion immobilière
SAS FOREZ BOIS ENERGIE	100%	Globale	848995551	Production, transformation et vente de matières énergétiques

Sont consolidées toutes les sociétés sur lesquelles la société SA MOULINVEST exerce un contrôle exclusif ou conjoint, ou exerce une influence notable.

La SARL Immobilier de ville, qui est détenue à 10 % par Moulinvest S.A. est consolidée en tant que société ad hoc. En effet, une entité ad hoc doit être incluse dans le périmètre de consolidation au même titre que les autres entreprises contrôlées dès lors qu'il y a contrôle en substance de cette entité. Ce contrôle peut s'exercer en vertu de contrats, d'accords ou de clauses statutaires.

Les risques liés à l'activité de la SARL sont notamment supportés par le groupe : dans le cadre du bail commercial qui lie la société MOULIN BOIS ENERGIE à la société IMMOBILIER DE VILLE, il est prévu une délégation des loyers versés par MOULIN BOIS ENERGIE en garantie des emprunts souscrits par IMMOBILIER DE VILLE auprès de 3 banques (Société Générale, HSBC et LCL) pour un montant nominal de 3 473 353 € (capital restant dû au 28/02/2022 : 1 140 739 €), ce qui explique la prise en compte de cette entité dans le périmètre de consolidation. L'entité ad hoc est contrôlée de manière exclusive. Dans ce cas, conformément au principe général de détermination des méthodes de consolidation, elle est consolidée par intégration globale.

5.4.2. Variation de périmètre

Le périmètre de consolidation n'est pas modifié depuis le dernier exercice clos le 31 août 2021.

5.5. Bilan

5.5.1. Immobilisations incorporelles, corporelles et financières

Rubriques	Début exercice	Acquisition	Cession	Variation périmètre	Autre variation et variation de change	Fin exercice
Ecart d'acquisition	0					0
Frais de développement	0					0
Concessions, Brevets	251	4				255
Fonds commercial	0					0
Autres immo incorporelles	0					0
IMMO INCORPORELLES	251	4	0	0	0	255
Terrains	8 850	116				8 966
Constructions	21 965	62				22 027
Installations techniques	88 670	2 097	2 062		329	89 034
Immo en crédit-bail et assimilés						
Autres immo corporelles	4 577	308	67		7	4 825
Immo en cours	638	444			-287	795
Avances et acomptes	1 261	1 224			-49	2 436
IMMO CORPORELLES	125 961	4 251	2 129	0	0	128 083
Titres participation	0					0
Créances sur participations	0					0
Autres titres immo	82	18	11			89
Prêts	150	7	5			152
Autres immo financières	28		7			21
IMMO FINANCIERES	260	25	23	0	0	262
TOTAL	126 472	4 280	2 152	0	0	128 600

Les principaux investissements réalisés au cours du premier semestre de l'exercice 2022 correspondent à des investissements de modernisation, de productivité et de renouvellement en première et seconde transformation, notamment :

- la construction d'un nouveau bâtiment pour abriter de nouveaux autoclaves d'injection sur le site de Boisset lès Montrond : 515 k€ au cours du 1er semestre 2022 ;
- des matériels de transport et de manutention pour 361 k€ ;
- le versement d'acomptes pour 1.224 k€, et notamment 765 k€ dans le cadre du rétrofit d'un classeur, qui interviendra en novembre 2022 pour la Scierie Moulin.

Concernant les crédits-baux, des véhicules ont été intégrés à la flotte pour 36 k€ chez SCIERIE MOULIN et France BOIS IMPREGNES.

Ont été également financés des matériels pour 1 549 k€ chez SCIERIE MOULIN (abatteuse, pelle, raboteuse, robotisation).

Les biens inscrits dans les immobilisations, qui font l'objet de contrats de location-financement, ont une valeur brute totale de 25 611 k€.

Ils correspondent essentiellement à des installations techniques. Leurs modalités de dépréciation sont identiques à celles des autres immobilisations, leur valeur nette comptable s'élève à 9 043 k€.

(Dans le paragraphe 5.8.2.2, les investissements sont présentés par secteur d'activité.)

5.5.2. Amortissements et provisions des Immobilisations

Durées d'amortissement

Nature	Durée
Immobilisations incorporelles : logiciels	1 an
Constructions	10 - 30 ans
Agencements, installations	8 - 20 ans
Matériel et outillage	2 - 10 ans
Matériel de transport	2 - 5 ans
Mobilier et matériel de bureau	3 - 10 ans

Variations des amortissements

Rubriques	Début exercice	Dotation	Reprise	Variation périmètre	Autre variation et variation de change	Fin exercice
Ecart d'acquisition	0					0
Frais de développement	0					0
Concessions, Brevets	246	4				250
Fonds commercial	0					0
Autres immo incorporelles	0					0
IMMO INCORPORELLES	246	4	0	0	0	250
Terrains	3 555	246				3 801
Constructions	9 097	532				9 629
Installations techniques	44 186	3 841	1 493			46 534
Immo en crédit-bail et assimilés						
Autres immo corporelles	2 396	253	53			2 596
Immo en cours	0					0
IMMO CORPORELLES	59 234	4 872	1 546	0	0	62 560
TOTAL	59 480	4 876	1 546	0	0	62 810

Variations des provisions sur immobilisations

Rubriques	Début exercice	Dotation	Reprise	Variation périmètre	Autre variation et variation de change	Fin exercice
Provisions sur titres de participation	0					0
Provisions sur autres immobilisations financières	3					3
TOTAL	3	0	0	0	0	3

5.5.3. Stocks et en-cours

STOCK 28/02/2022	BRUT	PROVISION	NET
Matières premières	21 640	4	21 636
Encours de biens			
Encours de services			
Produits intermédiaires et finis	10 725		10 725
Marchandises	6		6
TOTAL	32 371	4	32 367

STOCK 31/08/2021	BRUT	PROVISION	NET
Matières premières	15 383	4	15 379
Encours de biens			
Encours de services			
Produits intermédiaires et finis	5 654		5 654
Marchandises	10		10
TOTAL	21 047	4	21 043

5.5.4. Créances clients et autres créances

	MONTANT BRUT	moins d'un an	plus d'un an
AU 28/02/2022			
Prêts	152	4	148
Créances clients	20 593	20 593	
Avances et acomptes versés	286	286	
Actifs d'impôts différés	72	72	
Autres créances	2 764	2 764	
Charges constatées d'avance	467	467	
Frais d'émission d'emprunt	427	132	295
TOTAL	24 761	24 318	443

Les créances clients font l'objet d'une dépréciation de 105 k€ au 28/02/2022.

A compter de l'exercice 31 août 2015, SCIERIE MOULIN a souscrit un contrat d'affacturation pour financer une partie de son encours clients. Le fonds de garantie minimum de 10 k€ (solde au 28/02/2022 : 2,5 k€) fait l'objet d'une comptabilisation en immobilisations financières, alors que le fonds de garantie variable, après chaque cession au factor, fait l'objet d'une comptabilisation en « autres créances », pour un montant nul au 28 février 2022. Ce contrat d'affacturation est en cours d'arrêt.

Les créances cédées au factor sont comptabilisées en moins du poste clients (Cf principe évoqué § 5.3.11). Elles sont nulles au 28/02/2022. Il reste en outre des comptes de réserves en trésorerie à l'actif du bilan pour un montant de 29 k€, qui va être prochainement remboursé.

Le solde net financé dans le cadre de ce contrat d'affacturation est donc nul au 28 février 2022

AU 31/08/2021	MONTANT BRUT	moins d'un an	plus d'un an
Prêts	149	5	144
Avances et acomptes versés	373	373	
Créances clients	14 171	14 171	
Actif d'impôt différé	72	72	
Autres créances	2 484	2 484	
Charges constatées d'avance	884	884	
TOTAL	18 133	17 989	144

Les créances clients font l'objet d'une dépréciation de 110 k€ au 31/08/2021.

A compter de l'exercice 31 août 2015, SCIERIE MOULIN a souscrit un contrat d'affacturage pour financer une partie de son encours clients. Le fonds de garantie minimum de 10 k€ a fait l'objet d'une comptabilisation en immobilisations financières, alors que le fonds de garantie variable, après chaque cession au factor, a fait l'objet d'une comptabilisation en « autres créances », pour un montant nul au 31 août 2021.

Les créances cédées au factor sont comptabilisées en moins du poste clients (Cf principe évoqué § 5.3.11). Elles s'élèvent au 31/08/2021 à -111 k€. Il existe en outre des comptes de réserves en trésorerie à l'actif du bilan pour un montant de 353 k€.

Le solde net financé dans le cadre de ce contrat d'affacturage s'élève donc à un montant de 474 k€.

5.5.5. Actifs financiers

- Au 28/02/2022 : Néant
- Au 31/08/2021 : Néant

5.5.6. Trésorerie et équivalents trésorerie

La marge brute d'autofinancement est en hausse de 82 % par rapport au premier semestre de l'exercice précédent, et s'établit à 16 410 k€.

Le besoin en fonds de roulement augmente de 10 949 k€ sur la période en lien avec l'accroissement de l'activité et une stratégie de capitalisation des stocks de matières premières dans un contexte de marché inflationniste.

Les flux de trésorerie générés par l'activité sont donc positifs de 5 461 k€.

Les flux nets de trésorerie liés aux investissements sont négatifs de 2 228 k€, hors nouveaux contrats de crédit-bail représentant 1 585 k€. Ils correspondent principalement à la réalisation d'investissements de productivité ou de renouvellement chez Scierie Moulin et chez France Bois Imprégnés.

Les remboursements d'emprunts se sont élevés à 4 939 k€, alors que 470 k€ de nouveaux emprunts ont été souscrits (hors nouveaux contrats de crédit-bail). Par ailleurs, un dividende de 1.968 k€ a été versé en février 2022 aux actionnaires de MOULINVEST.

Conformément aux préconisations sur l'établissement du tableau de flux de trésorerie, les flux d'investissement et financement liés aux crédits baux ne sont pas constatés à la signature du contrat, mais les redevances payées au cours de l'exercice sont analysées comme des flux de financement pour la part correspondant au remboursement de capital.

Compte tenu de tous ces éléments, le Groupe a vu sa trésorerie se détériorer de 3 182 k€, pour s'établir à 14 326 k€ au 28 février 2022.

5.5.7. Capital et informations sur le capital

Composition du capital social :

	EX. 28/02/2022	EX. 31/08/2021
Nombre de titres à l'ouverture	3 075 338	3 075 338
Augmentation de capital		
Diminution de capital	0	0
Nombre de titres à la clôture	3 075 338	3 075 338

La société détient 48 122 actions propres à la clôture.

La valeur nominale des titres est de 1,20 €.

5.5.8. Passifs financiers et Analyse de l'endettement financier net

Les dettes financières peuvent être ventilées par échéance de la manière suivante :

AU 28/02/2022	montant brut	moins d'un an	1 an à 5 ans	plus de 5 ans
Dettes auprès des Ets de crédit	35 974	5 616	26 090	4 268
Emprunts en crédit-bail	6 321	2 252	3 890	179
Emprunts et dettes financières divers	58	58		
TOTAL	42 353	7 926	29 980	4 447

AU 28/02/2022	montant brut	moins d'un an	1 an à 5 ans	plus de 5 ans
Concours bancaires courants	0	0	0	0
TOTAL	0	0	0	0

Au 28 février 2022, les emprunts en crédit-bail comportent 957 k€ d'échéances bénéficiant d'un report exceptionnel lié au Covid-19. Leur ventilation est la suivante : 278 k€ à moins d'1 an et 679 k€ de 1 à 5 ans.

Au 28/02/2022	Garanties	Non Garanties	Total
Autres emprunts à taux fixe	21 434	283	21 717
Autres emprunts à taux variable	14 257	0	14 257
Dettes financières auprès des établissements de crédit	35 691	283	35 974
Dettes financières des contrats de crédit-bail	6 321		6 321
Autres dettes financières		57	57

Tableau des dettes – hors concours bancaires courants.

Les dettes auprès des établissements de crédit sont constituées :

- d'emprunts à taux fixe à hauteur de : 21 717 k€
- d'emprunts à taux variable à hauteur de : 14 257 k€

Le taux d'endettement à long terme s'élève à 55,07 % (Endettement à long terme plus d'un an – hors crédits baux / Capitaux propres : 30 358 / 55 121 = 55,07 %, contre 70,19 % au 31/08/2021).

L'investissement global, assuré avec le soutien des partenaires bancaires historiques du Groupe, est notamment financé par le biais :

- d'une tranche de dette Euro-PP de 10 millions d'euros émise à taux fixe et remboursable in fine à 7 ans,
- et d'un prêt bancaire syndiqué échelonné sur des maturités de 7 et 15 ans pour 21 millions d'euros (incluant un crédit de refinancement de 4,7 millions d'euros).

Ce crédit syndiqué mis en place en 2018 est assorti de ratios prudentiels (« covenants ») et d'engagements financiers tels que définis à l'article 22. « ENGAGEMENTS FINANCIERS » du contrat.

Au 28 février 2022, le Ratio de Levier, tel que défini à l'Article 22.3 « Définitions Financières » du Contrat, testé tous les semestres, sur une base de 12 mois glissante, s'élève à 0,806 pour un seuil contractuel de 2,75 ; et est à un niveau inférieur à : 2,75.

Les autres indicateurs (montant global des Investissements Annuels Autorisés, montant global des sommes perçues au titre de polices d'assurance, et montant global du Produit Net de Cession et de la Quote-part Réinvestie relativement aux cessions d'Actifs immobilisés) seront actualisés au 31 août 2022.

AU 31/08/2021	montant brut	moins d'un an	1 an à 5 ans	plus de 5 ans
Dettes auprès des Ets de crédit	38 304	5 600	28 102	4 602
Emprunts en crédit-bail	5 901	1 957	3 598	346
Emprunts et dettes financières divers	1 040			1 040
TOTAL	45 245	7 557	31 700	5 988

AU 31/08/2021	montant brut	moins d'un an	1 an à 5 ans	plus de 5 ans
Concours bancaires courants	0	0	0	0
TOTAL	0	0	0	0

Les emprunts en crédit-bail comportaient 1 031 k€ d'échéances bénéficiant d'un report exceptionnel lié au Covid-19. Leur ventilation était la suivante : 142 k€ à moins d'1 an, 671 k€ de 1 à 5 ans, et 218 k€ à plus de 5 ans.

Au 31/08/2021	Garanties	Non Garanties	Total
Autres emprunts à taux fixe	22 236	167	22 403
Autres emprunts à taux variable	15 901		15 901
Dettes financières auprès des établissements de crédit	38 137	167	38 304
Dettes financières des contrats de crédit-bail	5 901		5 901
Autres dettes financières		1 040	1 040

Tableau des dettes – hors concours bancaires courants.

Les dettes auprès des établissements de crédit étaient constituées :

- d'emprunts à taux fixe à hauteur de : 22 403 k€
- d'emprunts à taux variable à hauteur de : 15 901 k€

Le taux d'endettement à long terme s'élevait à 70,19 % (Endettement à long terme plus d'un an – hors crédits baux / Capitaux propres : 32 704 / 46 593 = 70,19 %, contre 96,94 % au 31/08/2020).

Au 31 août 2021 :

- Le Ratio de Levier, tel que défini à l'Article 22.3 « Définitions Financières » du Contrat, testé tous les semestres, sur une base de 12 mois glissante, s'élevait à 1,035 pour un seuil contractuel de 2,75 ; et était à un niveau inférieur à : 2,75 ;
- Le montant global des Investissements Annuels Autorisés réalisés sur l'exercice fiscal 2021 était de 6 064 k€ et était à un niveau supérieur à 2 500 k€. Ce dépassement s'expliquait principalement par les décisions d'investir dans des matériels de modernisation, de productivité et de renouvellement en première et seconde transformation.

Le management avait adressé au pool bancaire une demande de dérogation exceptionnelle à la clause de respect des investissements additionnels, à la suite du constat du dépassement de l'enveloppe d'Investissement Additionnel Autorisé sur l'exercice clos le 31 août 2021. Cette situation était susceptible de correspondre à un cas d'exigibilité anticipé du prêt senior et avait été détaillée dans les états financiers consolidés publiés le 6 décembre

2019. La demande de rehaussement temporaire du niveau d'investissement additionnel autorisé a abouti en août 2021, avec l'accord du pool bancaire sur la dérogation relative au dépassement de la limite d'investissements additionnels autorisés ;

- Le montant global des sommes perçues au titre de polices d'assurance, visées au paragraphe (A)(2) de l'Article 8.2 et de la Quote-part Réinvestie y afférente pour l'Exercice Social considéré, s'élevait à 32 379 euros et avait été intégralement maintenu dans la société et utilisé pour remplacer les matériels concernés ;
- Le montant global du Produit Net de Cession et de la Quote-part Réinvestie relativement aux cessions d'Actifs immobilisés visées au paragraphe (A)(4) de l'Article 8.2 pour l'Exercice Social considéré était de 48 100 euros et était inférieur au seuil de la franchise globale par Exercice Social de 500 000 euros.

5.5.9. Provision pour engagement de retraite et autres provisions

	31/08/2021	Variation périmètre	Virement	Dotations	Reprises	28/02/2022
Provision pour litiges	0			282		282
Provisions pour risque et charge	1 558			222	-26	1 754
Provisions pour retraites	410			5	-50	365
TOTAL	1 968	0	0	509	-76	2 401

Les sociétés soumises à des engagements de retraite sont MOULINVEST, SCIERIE MOULIN, MOULIN BOIS ENERGIE, France BOIS IMPREGNES, SCIERIE DE SAINTE AGATHE et TECHNICBOIS MOULIN. L'intégralité des engagements au 28/02/2022 a fait l'objet d'une provision. Il n'existe pas de contrat d'assurance pour couvrir cet engagement.

5.5.10. Litiges et passifs éventuels

Certains litiges, susceptibles d'entraîner une réclamation au titre de la responsabilité civile produit après livraison, avaient été provisionnés antérieurement à l'exercice. Ces provisions ont été maintenues au 28 février 2022.

Tel est le cas d'une provision pour un montant de 495 000 euros, qui avait ainsi été constatée sur l'exercice 2018 dans le cadre d'une procédure en contentieux susceptible d'engager la responsabilité de la société. La procédure n'a pas donné lieu à une condamnation à la date d'établissement des états financiers. La provision a été établie sur la base des conclusions intermédiaires des rapports d'expertises établis et de l'appréciation faite du faisceau d'éléments disponibles.

Aucune modification n'a été apportée à cette provision au titre de l'exercice écoulé.

Rappelons par ailleurs, que des provisions constatées antérieurement à l'exercice au titre de passifs liés à des dispositions réglementaires dans le domaine environnemental ainsi qu'à des frais de démantèlement d'équipements industriels, ont été maintenues dans les comptes à concurrence de 971 k€. Un complément de provision de 160 k€ a été constaté au 28 février 2022, compte tenu de nouveaux travaux à réaliser pour la dépollution d'un bassin de rétention sur le site de Boisset lès Montrond.

Enfin précisons également que des mouvements de provisions ont été constatés sur la période au titre :

- D'une reprise de provision pour indemnités de départs en retraite à venir pour 45 k€ ;
- De la constatation de provisions pour litiges à hauteur de 344 k€, concernant notamment des erreurs de coupes de bois réalisées par des sous-traitants.

5.5.11. Dettes fournisseurs et autres dettes

Le montant particulièrement significatif des dettes fournisseurs à la clôture s'explique par le cadre contractuel liant le Groupe Moulinvest à ses fournisseurs de bois. L'accord entre les deux parties prévoit un paiement au fur et à mesure de la consommation des bois achetés sur pied.

Ainsi le processus de comptabilisation des achats de grumes est le suivant :

- Dans le cas de contrats d'approvisionnement conclus avec les ONF (Offices Nationaux des Forêts), le transfert de risque et de propriété intervient à l'occasion de la livraison sur le site de production de la scierie après réception au parc à grumes et sur la base du décompte de volume établi à cet instant. La comptabilisation en achats intervient à la livraison sur site.
- Pour des achats à des particuliers ou à des groupements forestiers, les modalités de transfert de risque et de propriété sont établies en fonction des accords passés : la comptabilisation s'effectue soit à la signature de la convention d'achat, soit à la livraison sur site. En cas de transfert à la signature de la convention d'achat, et modulo le versement d'un acompte prévu contractuellement, les règlements interviennent au fur et à mesure de la mobilisation du bois en scierie. Cela peut générer des délais de paiement de plus d'un an, entre le moment où le bois est acheté et celui où il est payé.

Les produits constatés d'avance correspondent essentiellement à des subventions d'investissement obtenues par les sociétés SCIERIE MOULIN, MOULIN BOIS ENERGIE, SCI DE VILLE, IMMOBILIER DE VILLE et France BOIS IMPREGNES.

AU 28/02/2022	montant brut	moins d'un an	1 an à 5 ans	plus de 5 ans
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	23 484	23 484		
Dettes sur immobilisations	162	162		
Avances et acomptes sur commande	244	244		
Dettes fiscales et sociales	7 258	7 258		
Impôts différés passifs	3 800	3 800		
Autres dettes	382	382		
Produits constatés d'avance	1 632	1 632		
TOTAL	36 962	36 962	0	0

AU 31/08/2021	montant brut	moins d'un an	1 an à 5 ans	plus de 5 ans
Avances et acomptes sur commande	310	310		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	17 256	17 256		
Dettes sur immobilisations	216	216		
Dettes fiscales et sociales	6 021	6 021		
Autres dettes	1 198	1 198		
Produits constatés d'avance	1 913	1 913		
TOTAL	26 914	26 914	0	0

5.6. Compte de résultat

5.6.1. Résultat d'exploitation

Le lecteur est invité à se reporter à l'analyse de la performance § 5.2.1.

La répartition du chiffre d'affaires entre les différentes activités est faite dans le paragraphe 5.8.2.1.

5.6.2. Résultat financier

PRODUITS FINANCIERS	28/02/2022	31/08/2021
Revenus des participations		
Revenus de placements		
Escomptes obtenus	13	10
Produits de cession		
Ecart de conversion		
Reprises sur provisions		
Gains de change		2
Autres produits financiers		
Transfert de charges financières		
TOTAL	13	12

Les financements par crédits baux ont été retraités pour faire apparaître la charge financière supportée par le Groupe. Ils sont distingués des intérêts des emprunts réels dans le tableau ci-dessous.

CHARGES FINANCIERES	28/02/2022	31/08/2021
Intérêts bancaires	500	1 283
Intérêts sur crédit bail	27	158
Escomptes accordés	58	106
Pertes de change	17	12
Charges nettes sur cession VMP		
Dotations financières		
Autres charges financières		
TOTAL	602	1 559

5.6.3. Détail des charges et produits exceptionnels

PRODUITS EXCEPTIONNELS	28/02/2022	31/08/2021
Produits de cessions d'immobilisations	497	75
Quote-part de subvention	282	643
Autres opérations en capital		
Ecart d'acquisition		
Profit sur report d'impôt		
Reprises sur provisions	3	107
Indemnité d'assurance	25	13
Produits divers (régularisations diverses et produits sur exercices antérieurs)	255	147
TOTAL	1 062	985

CHARGES EXCEPTIONNELLES	28/02/2022	31/08/2021
Cession d'immobilisations	583	50
Ecart d'acquisition		
Perte sur report d'impôt		
Changement méthode		496
Dotations aux provisions pour risques	172	39
Dotations aux provisions pour litiges	332	
Coût de désamiantage et de dépollution	5	52
Rappels suite à contrôle fiscal et social		35
Sinistres		5
Pénalités		115
Charges diverses (régularisations diverses et charges sur exercices antérieurs)	21	113
TOTAL	1 113	905

5.7. Autres informations

5.7.1. Effectif du groupe

	28/02/2022	%	31/08/2021	%
Cadres	32	15%	26	13%
A. M. et techniciens	27	13%	32	16%
Employés	42	20%	35	18%
Ouvriers	114	53%	107	54%
TOTAL	215	100%	200	100%

5.7.2. Impôts

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices (k€)

L'impôt sur le bénéfice au compte de résultat comprend :

Ventilation	28/02/2022	31/08/2021
Impôts exigibles	3 155	3 019
Impôts différés	699	763
TOTAL	3 854	3 782

Rapprochement entre charge d'impôt théorique et effective :

Ce rapprochement se présente de la façon suivante :

Montant de la différence	28/02/2022	31/08/2021
Résultat avant impôt	14 387	14 860
Taux normal d'impôt en France	26,50%	28,00%
Impôt théorique (A)	3 813	4 161
Impôt réel (B)	3 854	3 782
Différence à expliquer (A-B)	-41	379

Éléments de rapprochement	28/02/2022	31/08/2021
Amortissement des écarts d'acquisition		
Effets des différences de taux d'imposition	-29	141
Effets de la variation du taux (report variable)	0	243
Résultats taxés aux taux réduits	-73	-27
Pertes fiscales (antérieures ou exercice)	-17	
Dif. Permanentes résultat comptable/imposable	95	49
Dif. temporaires résultat comptable/imposable	-1	-5
Impact intégration fiscale	-16	-51
Crédits d'impôts	0	29
Autres		
Montant rapproché	-41	379

Ventilation des actifs et passifs d'impôts différés :

Impôts différés en k€	28/02/2022	31/08/2021
Décalages temporaires	206	171
Reports fiscaux déficitaires	6	6
Frais d'acquisition de titres		0
Indemnités de départ à la retraite	37	47
TOTAL ID ACTIFS	249	224
Juste valeur actifs amortissables	57	63
Eliminations internes / retraitements divers	68	91
Crédits baux	880	936
Provisions réglementées	2 972	2 164
TOTAL ID PASSIFS	3 977	3 254
IMPOTS DIFFERES APRES COMPENSATION	28/02/2022	31/08/2021
Impôts différés actifs	72	72
Impôts différés passifs	3 800	3 102

5.7.3. Résultat net par action

Le résultat par action est obtenu en divisant le résultat du groupe par le nombre de titres composant le capital social.

Le résultat par action de base est le même que le résultat par action dilué.

RESULTAT PAR ACTION = 10 533 363 € / 3 027 216 = 3,479554 €

5.7.4. Parties liées

La SCI MARINE BIS est propriétaire d'un terrain qui a été donné à bail à construction (échéance 31/12/2027) à la SARL IMMOBILIER DE VILLE. Celle-ci a édifié un bâtiment dans lequel MOULIN BOIS ENERGIE a installé, pour exercer ses activités, les machines et la chaîne de fabrication des granulés de bois dans lesquelles elle a investi. La

charge de loyer correspondante est de 25 k€ dans la SARL IMMOBILIER DE VILLE au 28 février 2022, la dette globale vis-à-vis de la SCI MARINE BIS étant quant à elle à soldée.

La SCI MARINE BIS est également propriétaire d'un terrain qui a été donné à bail à construction (échéance 31/10/2028) à la SCIERIE MOULIN, sur laquelle cette dernière a édifié une plate-forme de stockage. La charge de loyer correspondante est de 25 k€ dans la SCIERIE MOULIN au 28 février 2022, la dette globale vis-à-vis de la SCI MARINE BIS étant quant à elle à soldée.

Par procès-verbal d'assemblée générale du 17 février 2017 de la SCIERIE MOULIN, il a été décidé d'une résiliation partielle de ce bail, par détachement d'une parcelle de terrain.

Cette parcelle fait l'objet d'un nouveau bail à construction (échéance 28/02/2035) entre la SCI MARINE BIS et la SARL IMMOBILIER DE VILLE, sur laquelle cette dernière a édifié un bâtiment de stockage pour l'activité de MOULIN BOIS ENERGIE. La charge de loyer correspondante est de 9 k€ dans la SARL IMMOBILIER DE VILLE au 28 février 2022.

Il existe enfin, depuis le 15 mars 2019, deux nouveaux baux à construction (échéances 31/03/2037) entre la SCI MARINE BIS et la SARL IMMOBILIER DE VILLE, pour la construction de bâtiments industriels abritant chaufferie, silo et broyeur. La charge de loyer correspondante est de 9 k€ dans la SARL IMMOBILIER DE VILLE au 28 février 2022.

5.7.5. Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant des honoraires provisionnés pour les comptes au 28 février 2022, au titre de la mission de contrôle légal des comptes s'élève respectivement à :

SA MOULINVEST (dont revue des sociétés IMMOBILIER DE VILLE, SCI DE VILLE, SCIERIE DE SAINTE AGATHE, TECHNICBOIS MOULIN, IMMO BOISSET, et FOREZ BOIS ENERGIE) : 45 723 € HT

SAS SCIERIE MOULIN : 9 805 € HT

SAS MOULIN BOIS ENERGIE : 3 104 € HT

SAS FRANCE BOIS IMPREGNES : 9 000 € HT

5.7.6. Rémunération des organes de direction

Les organes de direction rémunérés dans le Groupe consolidé sont le président de la SA MOULINVEST et les directeurs généraux de la SA MOULINVEST.

Le total des rémunérations versé à ces organes s'élève à 224 850 € bruts.

5.7.7. Frais de recherche et développement

Le montant des frais de recherche et développement constaté en charge n'a pas été isolé au 28/02/2022.

5.7.8. Evènements postérieurs à la date de clôture des comptes semestriels

Compte tenu des informations dont nous disposons à ce jour, le conflit en Ukraine ne devrait pas impacter les prévisions du Groupe pour l'exercice en cours. Le Groupe Moulinvest ne vend aucun produit dans les pays concernés par cette guerre ou les mesures d'embargo. Les achats de bois en provenance de Russie ou Biélorussie représentaient environ 5 % des achats de matières premières du Groupe en 2020-2021. Nous travaillons depuis plusieurs mois sur des solutions de substitution. Les stocks constitués au 28 février 2022 devraient permettre de répondre à la demande jusqu'à la mise en place effective de ces sources d'approvisionnement alternatives.

5.7.9. Incidence des variations de périmètre sur la trésorerie

Néant.

5.8. Information sectorielle

5.8.1. Ventilation du chiffre d'affaires par zones géographiques (k€)

	28/02/2022	%	31/08/2021	%
France	48 253	84,68%	79 456	84,81%
Europe	8 294	14,55%	12 281	13,11%
Amérique	0	0,00%	1 347	1,44%
Océanie	0	0,00%	0	0,00%
Asie	28	0,05%	25	0,03%
Afrique	409	0,72%	574	0,61%
TOTAL	56 984	100%	93 683	100%

5.8.2. Segmentation par secteur d'activité (k€)

5.8.2.1. Ventilation du chiffre d'affaires par activité

	28/02/2022	%	31/08/2021	%
BOIS CONSTRUCTION	30 067	52,76%	42 928	45,82%
BOIS ENERGIE				
Cogénération	2 337	4,10%	4 477	4,78%
Granulation	8 990	15,78%	17 483	18,66%
IMPREGNATION				
Poteaux	5 775	10,13%	11 706	12,50%
Décovert	8 561	15,02%	14 952	15,96%
AUTRES	1 254	2,20%	2 137	2,28%
Dont Bois palettes	977	1,71%	1 664	
TOTAL	56 984	102%	93 683	100%

5.8.2.2. Ventilation des immobilisations (en valeurs brutes) par activité

	28/02/2022	%	31/08/2021	%
BOIS CONSTRUCTION	75 105	58,40%	73 601	58,20%
BOIS ENERGIE				
Cogénération	13 522	10,51%	13 524	10,69%
Granulation	21 109	16,41%	21 054	16,65%
IMPREGNATION	15 901	12,36%	15 397	12,17%
MASSIF BOIS	729	0,57%	733	0,58%
AUTRES	2 234	1,74%	2 163	1,71%
TOTAL	128 600	100%	126 472	100%

Parmi ces immobilisations, celles qui sont réalisés sur des terrains pris en bail à construction auprès de la SCI Marine Bis (société hors groupe), sont les suivantes :

- Par la société IMMOBILIER DE VILLE : 8 140 k€ de valeur brute et 4 394 k€ de valeur nette comptable.
- Par la scierie MOULIN : 148 k€ de valeur brute et 54 k€ de valeur nette comptable.

5.8.3. Ventilation du résultat par zone géographique (k€)

Le système d'information de la société ne permet actuellement pas de déterminer un résultat par zone géographique.

5.9. Engagements hors bilan

5.9.1. Engagements financiers donnés

➤ Moulinvest S.A.

Caution solidaire : emprunt souscrit par MOULIN BOIS ENERGIE auprès de la SOCIETE GENERALE à hauteur de 200 000 €, en principal et accessoires	25 142 €
Caution solidaire : emprunt souscrit par MOULIN BOIS ENERGIE auprès de la SOCIETE GENERALE à hauteur de 300 000 €, en principal et accessoires	56 115 €
Caution solidaire : emprunt souscrit par MOULIN BOIS ENERGIE auprès du CREDIT LYONNAIS à hauteur de 1 600 000 €, en principal et accessoires	859 045 €
Caution solidaire : emprunt souscrit par SCIERIE MOULIN auprès d'ARKEA BANQUE à hauteur de 600 000 €, en principal et accessoires	178 718 €
Caution solidaire : emprunt souscrit par SCIERIE MOULIN auprès d'ARKEA BANQUE à hauteur de 500 000 €, en principal et accessoires (caution totale : 600 000 euros)	227 468 €
Caution solidaire : emprunt souscrit par SCIERIE MOULIN auprès de la BANQUE RHONE ALPES à hauteur de 650 000 €, en principal et accessoires	453 407 €
Caution solidaire : emprunt souscrit par SCIERIE MOULIN auprès de la SOCIETE GENERALE à hauteur de 450 000 €, en principal et accessoires	377 556 €
Caution solidaire : emprunt souscrit par SCIERIE MOULIN auprès de la SOCIETE GENERALE à hauteur de 2 100 000 €, en principal et accessoires	1 902 915 €
Caution solidaire : emprunt souscrit par SCIERIE MOULIN auprès d'ARKEA BANQUE à hauteur de 300 000 €, en principal et accessoires (caution totale : 109 520 euros)	89 199 €
Caution solidaire : emprunt souscrit par SCIERIE MOULIN auprès d'ARKEA BANQUE à hauteur de 300 000 €, en principal et accessoires (caution totale : 109 520 euros)	88 575 €
Caution solidaire : ligne de caution ARKEA pour SCIERIE MOULIN	1 080 000 €
Caution solidaire : emprunt souscrit par SCI DE VILLE auprès de la Banque Commerciale pour le Marché de l'Entreprise	1 000 000 €
Caution solidaire : 250 000 € pour un emprunt souscrit par SCI DE VILLE auprès de ARKEA (montant initial de l'emprunt : 500 000 €)	427 978 €
Caution solidaire : emprunt souscrit par IMMOBILIER DE VILLE auprès du CREDIT LYONNAIS et de la SOCIETE GENERALE (initial : 645 000 €)	161 981 €
Caution solidaire : autorisation de découvert souscrite par TECHNICBOIS MOULIN auprès de la SOCIETE GENERALE à hauteur de 100 000 €, en principal et accessoires	
Caution solidaire : crédit-bail souscrit par France BOIS IMPREGNES auprès de la SOCIETE GENERALE à hauteur de 387 704 € (loyers TTC et option d'achat TTC - tenonneuse)	2 950 €

Caution solidaire : crédit-bail souscrit par France BOIS IMPREGNES auprès de la CAISSE D'EPARGNE – NATIXIS LEASE (mécanisation) 405 000 €

Caution solidaire : emprunt souscrit par IMMO BOISSET auprès de la BNP PARIBAS à hauteur de 183 800 €, en principal et accessoires 96 185 €

➤ **Scierie Moulin S.A.S.**

Nantissement et gage du fonds de commerce au profit de MOULINVEST pour un emprunt d'un montant nominal de 24 272 000 € (dans le cadre du prêt senior souscrit par MOULINVEST). Le capital restant dû sur cet emprunt s'élève à 18 890 844 €.

Nantissement du matériel financé, au profit du CREDIT AGRICOLE pour un emprunt d'un montant nominal de 350 000 €. Le capital restant dû sur cet emprunt s'élève à 302 076 €.

Hypothèque de 1^{er} rang sur le bail à construction de l'ensemble immobilier sis ZA De Ville 43220 DUNIERES, cadastré sections AM812 et AM798, pour l'emprunt SOCIETE GENERALE de 300 000 €. Le capital restant dû sur cet emprunt s'élève à 95 183 €.

Gage sans dépossession de biens meubles à hauteur de 145 000 €, au profit du CREDIT COOPERATIF pour un emprunt d'un montant nominal de 320 000 €. Le capital restant dû sur cet emprunt s'élève à 120 667 €.

Nantissement des titres SOMUDIMEC au profit de SOMUDIMEC à hauteur de :

- 20 115 euros (1 319 titres), concernant un crédit-bail COOPAMAT (valeur globale : 913 873 € HT) consenti par le Crédit Coopératif
- 3 065 euros (201 titres), concernant un crédit-bail COOPAMAT (valeur globale : 138 572 € HT) consenti par le Crédit Coopératif
- 4 514 euros (296 titres), concernant un crédit-bail COOPAMAT (valeur globale : 202 442 € HT) consenti par le Crédit Coopératif
- 12 154 euros (797 titres), concernant un crédit-bail COOPAMAT (valeur globale : 543 987 € HT) consenti par le Crédit Coopératif

Caution solidaire : autorisation de découvert souscrite par TECHNICBOIS MOULIN auprès de la CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE AUVERGE LIMOUSIN à hauteur de 315 000 €, en principal et accessoires.

➤ **Moulin Bois Energie S.A.S.**

Nantissement du fonds de commerce au profit de MOULINVEST pour un emprunt d'un montant nominal de 2 723 000 € (dans le cadre du prêt senior souscrit par MOULINVEST). Le capital restant dû sur cet emprunt s'élève à 2 112 971 €.

Nantissement du fonds de commerce au profit de la SOCIETE GENERALE à hauteur de 230 000 € pour un emprunt d'un montant nominal de 200 000 €. Le capital restant dû sur cet emprunt s'élève à 25 142 €.

Nantissement du fonds de commerce au profit de la SOCIETE GENERALE à hauteur de 345 000 € pour un emprunt d'un montant nominal de 300 000 €. Le capital restant dû sur cet emprunt s'élève à 56 115 €.

Nantissement des matériels financés (granulation) au profit de la SOCIETE GENERALE pour un emprunt d'un montant nominal de 1 100 000 €. Le capital restant dû sur cet emprunt s'élève à 377 679 €.

➤ **S.C.I. de Ville**

- A titre de garanties au profit de la Banque Commerciale pour le Marché de l'Entreprise, dans le cadre de l'emprunt de 1 600 000 € souscrit par la SCI DE VILLE :
 - Privilège de prêteur de deniers pour 1 500 000 €,
 - Hypothèque complémentaire de 100 000 €.

Le total du capital restant dû sur cet emprunt s'élève à 552 456 €.

- A titre de garantie auprès de la Société Générale pour la tranche D du prêt senior souscrit par Moulinvest : contrat cadre cession Dailly pour les prêts intragroupe aux filiales.
- Affectation hypothécaire des constructions du projet industriel en garantie de la convention de crédit consentie par Moulinvest pour un montant de 1 653 704 € (montant initial : 1 900 000 €).
- Garanties hypothécaires sur l'ensemble immobilier sis ZA De Ville 43220 DUNIERES, cadastré sections AM812 et AM798, dans le cadre des emprunts de 1 400 000 € (auprès de la SOCIETE GENERALE, capital restant dû au 28/02/2022 : 1 072 301 €) et 1 250 000 € (auprès du CREDIT AGRICOLE, capital restant dû au 28/02/2022 : 935 422 €) souscrits par la SCI DE VILLE.
- Garantie hypothécaire sur un terrain sis à DUNIERES, cadastré sections AM821, pour un emprunt de 500 000 € auprès de ARKEA (capital restant dû au 28/02/2022 : 427 978 €) souscrit par la SCI DE VILLE.
- Hypothèque conventionnelle sur le tènement immobilier pour le bâtiment de stockage sis à DUNIERES, pour un emprunt de 450 000 € auprès du CREDIT AGRICOLE (capital restant dû au 28/02/2022 : 429 364 €) souscrit par la SCI DE VILLE.
- Affectation hypothécaire pour garantir les engagements pris par la Scierie Moulin envers la Société Générale pour un emprunt d'un montant nominal de 300 000 €. Le capital restant dû s'élève à 95 183 €.

➤ **S.A.R.L. Immobilier de Ville**

- A titre de garanties, prises pour compte commun par la Société Générale, au profit d'un pool bancaire (Société Générale, Le Crédit Lyonnais, et HSBC), dans le cadre des emprunts de 3 473 353 € (capital restant dû au 28/02/2022 : 1 140 739 €) et 601 000 € (capital restant dû au 28/02/2022 : nul) souscrits par la SARL IMMOBILIER DE VILLE :
 - Inscription d'hypothèque conventionnelle et en concurrence entre les banques, sur le droit au bail à construction et sur les constructions édifiées par la SARL IMMOBILIER DE VILLE, dans le cadre du bail à construction consenti par la SCI MARINE BIS sur une parcelle de terrain
 - Affectation hypothécaire, conférée par la SCI MARINE BIS, sur le terrain lui appartenant, objet du bail à construction susvisé,
 - Cession des loyers perçus (loi Dailly) de la société MOULIN BOIS ENERGIE.
- Affectation hypothécaire en garantie de la dette d'un tiers consentie par la SCI MARINE BIS et hypothèque sur le droit au bail à construction portant sur les parcelles sises ZA De Ville 43220 DUNIERES, cadastrées AM 811, 879, 882, 878, 884 et 886, dans le cadre de l'emprunt de 600 000 € (auprès de la SOCIETE GENERALE, capital restant dû au 28/02/2022 : 475 788 €) souscrit par la SARL IMMOBILIER DE VILLE.
- A titre de garantie auprès de la Société Générale pour la tranche D du prêt senior souscrit par Moulinvest : contrat cadre cession Dailly pour les prêts intragroupe aux filiales.
- Affectation hypothécaire d'une construction en garantie de la convention de crédit consentie par Moulinvest pour un montant de 1 218 519 € (montant initial : 1 400 000 €).

➤ **France Bois Imprégnés S.A.S.**

Hypothèque conventionnelle sur tènement immobilier : 250 000 € en principal, intérêts et accessoires au profit du CREDIT AGRICOLE. Le solde restant dû sur l'emprunt s'élève à 140 729 €.

Hypothèque bâtiment de Boisset lès Montrond, au profit du CREDIT AGRICOLE pour un emprunt d'un montant nominal de 280 000 €. Le capital restant dû sur cet emprunt s'élève à 156 733 €.

Nantissement du fonds de commerce de Boisset lès Montrond à hauteur de 330 000 €, au profit du CREDIT AGRICOLE pour un emprunt d'un montant nominal de 300 000 €. Le capital restant dû sur cet emprunt s'élève à 134 103 €.

Nantissement du matériel financé, au profit de la SOCIETE GENERALE pour un emprunt d'un montant nominal de 300 000 €. Le capital restant dû sur cet emprunt s'élève à 109 314 €.

Gage sans dépossession de biens meubles à hauteur de 152 780 €, au profit de BNP PARIBAS pour un emprunt d'un montant nominal de 350 000 €. Le capital restant dû sur cet emprunt s'élève à 303 962 €.

5.9.2. Engagements financiers reçus

➤ **Moulinvest S.A.**

Nantissement des titres des filiales, cession Dailly sur prêts intragroupe, nantissement des fonds de commerce des filiales pour garantie des prêts intragroupe, hypothèques sur investissements immobiliers, respect de ratios consolidés de levier et gearing : 31 000 000 € en principal au profit de la Société Générale.

Au 28/02/2022, toutes les tranches (A : 13 000 000 €, B : 10 000 000 €, C : 4 700 000 €, et D : 3 300 000 €) sont entièrement débloquées.

Le total du capital restant dû sur ces emprunts s'élève à 24 253 715 € au 28/02/2022.

➤ **Scierie Moulin S.A.S.**

Etat des cautions données : ces éléments seront actualisés au 31/08/2022.

Rappel des montants au 31/08/2021 :

Cautions données par ARKEA Banque et utilisées par la Scierie Moulin :	618 428 €
Cautions données par la Société Générale et utilisée par la Scierie Moulin :	897 414 €
Cautions données par le CREDIT COOPERATIF pour l'Office National des Forêts :	90 000 €
Cautions données par SOMUDIMEC pour un emprunt souscrit auprès du CREDIT COOPERATIF (montant initial de 320 000 € et capital restant dû de 143 735 €) :	71 867 €

Aval donné par la CAISSE D'EPARGNE pour un crédit-bail du 5/01/2019 auprès de NATIXIS (montant initial de 498 792 €) :

231 264 €

Aval donné par la CAISSE D'EPARGNE pour un crédit-bail du 5/12/2019 auprès de NATIXIS (montant initial de 84 363 €) :

58 261 €

Aval donné par la CAISSE D'EPARGNE pour un crédit-bail du 15/03/2021 auprès de NATIXIS (montant initial de 149 807 €) :

110 148 €

➤ **France Bois Imprégnés S.A.S.**

Etat des garanties données : ces éléments seront actualisés au 31/08/2022.

Rappel des montants au 31/08/2021 :

Garantie donnée par Société Générale pour l'Office National des Forêts :	220 000 €
--	-----------

Convention de reprise de matériel donnée par WEINIG pour la mécanisation prise en crédit-bail auprès de CAISSE D'EPARGNE LEASE. Montant initial du matériel : 1 687 500 €, avec valeur de reprise de 10 % dans les 60 mois de la livraison :

168 750 €



Z.A. de Ville
43220 DUNIERES
Tél. 04 71 61 70 00
www.moulinvest.com